



14ème législature

Question N° : 103065	De M. William Dumas (Socialiste, écologiste et républicain - Gard)	Question écrite
Ministère interrogé > Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion		Ministère attributaire > Personnes handicapées
Rubrique >handicapés	Tête d'analyse >aveugles et malvoyants	Analyse > lutte contre l'exclusion. perspectives.
Question publiée au JO le : 28/02/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur l'inclusion des personnes aveugles et déficientes visuelles. Afin d'améliorer l'accessibilité des établissements accueillant du public, l'accès à l'école, l'accès à l'emploi « qui reste pénalisé par une mauvaise connaissance, de la part des employeurs, des exigences et des contraintes liées à la déficience visuelle », Gilbert Montagné, chanteur non-voyant, a été nommé pour rédiger et présenter le rapport sur « l'inclusion des personnes aveugles et malvoyantes dans le monde d'aujourd'hui » en décembre 2007. Ce rapport avançait plusieurs propositions. Par conséquent, il souhaiterait connaître le bilan des actions prises ou engagées depuis cette date et les mesures que le Gouvernement a envisagées surtout après la conférence nationale du handicap du 11 décembre 2014.